

Entretien avec Guillaume Ancel

Propos recueillis par François Graner et Mathieu Lopes

Guillaume Ancel est un ancien militaire français. Il était capitaine quand il a été envoyé au Rwanda dès le début de l'opération Turquoise. Il est récemment sorti de sa réserve en publiant un livre, "Vents sombres sur le lac Kivu", puis un blog et des entretiens.

Pour "Billets d'Afrique", il revient entre autres : sur la confusion entretenue par les autorités françaises sur le génocide tutsi et donc les buts de la mission confiée aux militaires; sur le fait que le 29 juin 1994, quand des rescapés tutsis sont tués à Bisesero, son unité est opérationnelle et aurait pu intervenir; mais qu'on ne lui donne aucune mission, puis qu'on l'envoie plutôt combattre le Front Patriotique Rwandais ; sur la fourniture d'armes par la France à l'armée rwandaise, qui participe au génocide ; sur le fait qu'il était techniquement possible d'arrêter des membres du gouvernement responsable du génocide, et que les ordres reçus ont été de les faire partir.

Par ailleurs, Ancel est un ancien expert de missiles, car il avait participé aux expériences françaises sur le missile Mistral ; à ce titre, il revient aussi sur l'attentat du 6 avril 1994 contre le président rwandais Habyarimana.

Q : La convention internationale contre le génocide impose, si on a connaissance d'un génocide et si on est capable d'intervenir, de stopper les actes et d'arrêter les auteurs. Quand vous avez été envoyé au Rwanda, le génocide des Tutsi (et donc cette obligation) a-t-il été évoqué?

A ma connaissance, non. Je m'en serais souvenu, car à cette époque, je revenais du Cambodge, où on parlait de génocide tous les matins. A cette époque, en Afrique on avait tendance à facilement utiliser le mot de génocide. Je me souviens bien que dans l'opération Turquoise on parle de "massacres de grande ampleur" et pas de génocide (bien que Juppé ait utilisé ce mot auparavant). On ne parle pas du rôle joué dans le génocide par le Gouvernement Intérimaire: on l'appelait "gouvernement rwandais", et je croyais que c'était la suite légitime du gouvernement Habyarimana légitime qu'on avait soutenu.

Il y avait aussi une confusion totale sur les auteurs des massacres. Pendant ces vingt ans écoulés, j'ai cru qu'en effet les autorités françaises ne les connaissaient pas. Ce n'est que récemment que j'ai appris que la DGSE a bien informé le gouvernement français, semaine après semaine, et que déjà début mai 1994 ils recommandent, pour ne pas être accusé de complicité de génocide, de se désolidariser de ce Gouvernement Intérimaire et de ses Forces Armées qui massacrent systématiquement les civils tutsi.

Q : Quelles explications vous a-t-on fournies à votre départ ?

Avant toute opération, on a toujours un briefing avec des explications poussées sur le contexte par le Ministère des Affaires Etrangères. Un officier est responsable de ses actions et des ordres qu'il donne, donc il doit savoir le contexte de sa mission. Cette mission au Rwanda, on a bien senti sur place qu'elle était complexe et ambiguë. Pourquoi donc est-ce la seule mission où je n'ai pas eu de briefing ? Il y a nécessairement dû avoir une décision politique de haut niveau de ne pas nous briefer. Sinon c'est clair qu'on aurait refusé d'aller combattre le Front Patriotique (qui arrêtaient le génocide) et qu'on aurait arrêté les Forces Armées (qui y participaient). Ne serait-ce que parce qu'on aurait eu peur de se retrouver ensuite devant un Tribunal Pénal International.

Or, j'ai reçu successivement deux ordres d'opération (tous deux annulés avant d'être réalisés): le 22 juin, d'aller vers Kigali; le 30 juin, d'aller bloquer le Front Patriotique à l'Est de la forêt de Nyungwe. Cela donnait une assurance objective aux Forces Armées et au Gouvernement Intérimaire qu'on les soutenait (même si

officiellement on disait le contraire). On prenait parti.

Q : Comment s'est passé votre départ au Rwanda ?

J'ai été alerté le 22 juin 1994, pour un départ dans la demi-heure. L'ordre est de réaliser un raid sur Kigali, ce qui justifie ma présence, puisque ma spécialité est d'aller près du front pour désigner aux avions les cibles des frappes aériennes. Je suis parti d'Istres le 23 juin, mais les pilotes ukrainiens font grève pour leur salaire. Dans l'improvisation, nous sommes arrivés en Boeing 747 au Gabon le 24 juin, puis en Hercules à Goma le 25 juin au soir. L'aéroport est quasiment vide.

Q : Comment commence votre mission ?

A Goma, l'ordre d'opération est annulé. Curieusement, un officier vient le reprendre à chacun, individuellement, en vérifiant que personne ne garde la moindre feuille. Notre matériel est dispersé, il est arrivé en RCA et au Tchad ; il faut trois jours pour le rassembler. Nous arrivons à Bukavu le 28 juin, en fin d'après-midi. On peut considérer que notre unité, la compagnie de combat du 2^oREI, est alors disponible dès le 29 matin. Je ne sais pas aux ordres de quel état-major elle est à ce moment-là, puisque l'Etat-Major Tactique "Sierra", du lieutenant-colonel Hogard, n'est pas encore arrivé. L'unité est en état, opérationnelle (il ne lui manque que ses munitions de mortier de 81).

Q : Du 27 au 30 juin, à Bisesero, des rescapés tutsi sont massacrés alors que des soldats français stationnent à 5 km de là. Ils n'interviennent pas, ce que le général Lafourcade et d'autres justifient de différentes façons, par exemple "nous n'avions pas assez d'hommes", ou bien "on ne pouvait pas envoyer les soldats pour qu'ils se retrouvent nez à nez avec le FPR, car alors, ç'aurait été une catastrophe diplomatique mondiale". Pensez-vous que vous auriez pu intervenir à Bisesero avant le 30 juin ?

Techniquement, notre unité aurait pu intervenir à Bisesero, mais elle n'en a pas la mission, et n'a pas connaissance de cette situation. Nous avons très peu d'échanges avec les forces spéciales (le COS) dont l'Etat-Major est pourtant juste à côté de nous, sur cet aéroport de Bukavu. Le 29 juin, notre unité n'a aucune mission, et attend en se réservant. Le 30 juin, elle reçoit la mission de stopper le Front Paotriotique à l'Est de la forêt de Nyungwe, sur la seule route d'accès à la forêt.

Q : Vous avez témoigné que vous avez failli combattre le FPR?

Le 1er juillet au matin, juste avant le lever du soleil, donc vers 5h30, tout est prêt : les hommes sur place, les avions en l'air au-dessus du Kivu, n'attendent que mon signal. Je monte dans l'hélico qui décolle au lever du soleil. Mon hélico a déjà décollé quand un officier de l'EM du COS vient nous faire atterrir en urgence et annule toute l'opération. Cela veut dire qu'il y a eu un ordre politique, de très haut niveau, qui a dû être donné au dernier moment (vers 5h du matin à Paris, puisque l'heure française est la même que l'heure rwandaise). Il a donc dû résulter d'un long débat nocturne, suscité par une des (rares) personnes qui à Paris sont informées de cette opération.

Un des pilotes d'avion, nommé Olivier, que je ne connaissais pas, est venu récemment me confirmer tout ceci, avec de nombreux détails précis. Il ajoute qu'un contrôleur aérien lui a dit que l'ordre d'annulation serait venu du PC Jupiter, donc de l'Elysée, et non de l'Etat-Major (COIA) comme il se devrait, ou à la rigueur du PC Turquoise. Cela aussi suggérerait qu'il y a eu un débat politique au plus haut niveau. Il faudrait confirmer cette information, trouver quels sont les acteurs du débat, savoir quels arguments ont fait pencher la décision. On verrait alors qui a décidé de quoi dans Turquoise, et avec quelles intentions ?

Q : Que faites-vous alors, début juillet ?

La mission devient une mission humanitaire. Moi, qui suis chargé de guider les frappes aériennes, je ne peux plus y jouer de rôle. Pour m'occuper utilement, j'extrait des rescapés, environ 100 à 150 entre le 1er juillet et

le 5 août.

On avait les moyens de neutraliser ou d'arrêter les Forces Armées et le Gouvernement Intérimaire. Or,, délibérément, on ne fait rien contre eux. Pourtant, ce sont eux qui déclenchent l'exode : les réfugiés que j'interroge au passage de la frontière à Bukavu ne parlent pas du Front Patriotique, et expliquent bien que des hommes en armes leur ont dit de partir.

Q : Et quand vous rejoignez le lieutenant-colonel Hogard ?

Hogard demande en vain du renfort en France et, le 10 juillet je suis détaché auprès de lui. Je vois passer les réfugiés avec leurs armes et on ne les désarme pas (contrairement à ce que j'avais fait auparavant au Cambodge). Vers le 10-15 juillet, Hogard met en place des check-points de désarmement à la forêt de Nyungwe et à la frontière de Bukavu. Les armes sont amenées à Cyangugu, comptées et enregistrées par les prévôts de la gendarmerie.

Q : Vous avez témoigné que l'armée française a réarmé les Forces Armées au Zaïre ?

Un jour, le lieutenant-colonel Jean-Louis Laporte, adjoint de Hogard, me dit : "Occupez ces journalistes car on a un convoi d'armes qui part vers le Zaïre, ils ne doivent pas le voir". C'est entre le 15 et le 30 juillet (je crois me souvenir que c'est probablement après le 17 juillet, mais je n'ai pas la date exacte dans mes notes). Je suis désarçonné, car justement on désarmait les FAR! Je parle à 20 journalistes pendant que derrière eux passent des camions portant des conteneurs maritimes. Tout en parlant, j'ai le réflexe professionnel d'estimer rapidement le nombre de camions qui passent (pour estimer le nombre de frappes nécessaires à les détruire): j'en compte mentalement 5 à 10.

Le soir, le débriefing est houleux. Hogard m'explique en substance : "Ancel, on a eu un débat compliqué, on a décidé de rendre les armes aux Forces Armées, car on doit leur donner un signe d'apaisement. Ils sont des dizaines de milliers et s'ils se retournent contre nous, on est dans une mauvaise situation".

Laporte ajoute : "Et aussi, on leur paie leur solde, pour ne pas qu'ils pillent". A ce propos, je précise que dans un témoignage récent, j'avais supposé qu'il s'agissait de dollars, car c'était une monnaie usuelle au Zaïre, mais en fait je n'en sais rien. Ce que je voulais dire, c'est que c'était en billets, et ça je le sais.

Q : Qu'y avait-il dans ces conteneurs ?

J'ai vu des conteneurs, pas leur contenu. Si ça avait été humanitaire, on ne m'aurait pas demandé de détourner l'attention des journalistes. Pour essayer de démentir mon témoignage, Hogard vient de faire remarquer que ça ne pouvait pas être des armes confisquées, car il n'y en avait pas tant. Effectivement, si on en a ramassé quelques centaines ou un millier par jour du 5 au 15 juillet, ça fait au maximum une ou plusieurs dizaines de milliers d'armes. J'ai ainsi réalisé que c'était vraisemblablement des armes livrées par la France aux Forces Armées. Que la France ne voulait pas voir récupérer par le Front Patriotique. Surtout si on pouvait identifier leur provenance (non par les armes elles-mêmes, qui n'étaient probablement pas issues des stocks de l'armée française, mais par tel ou tel document oublié dans ou sur un conteneur).

C'est cohérent avec le fait qu'un copain m'a rappelé : sur l'aéroport de Goma, on a fait des "black-outs", c'est-à-dire des évacuations de l'aéroport pour pouvoir faire des déchargements discrets d'avions (certes, ça attire l'attention, mais au moins personne ne voit rien).

Si mon hypothèse est bonne, et qu'il s'agit bien d'armes livrées par la France et évacuées en vitesse, ça explique qu'on les ait fait passer par le Sud du lac Kivu (plus rapide, par la route), plutôt que par le Nord (ce qui aurait été plus logique si le but avait été de redonner aux Forces Armées leurs propres armes).

La conséquence est que les armes sont donc arrivées dans les camps de réfugiés civils, ce qui les a transformés en bases militaires. C'est le plus grave de ce qu'a fait la France pendant cette période, c'est indéfendable.

Q : Etiez-vous avec le lieutenant-colonel Hogard à Cyangugu quand des membres du Gouvernement Intérimaire y arrivent ?

Je n'étais pas un témoin oculaire, mais Hogard nous faisait un briefing de la situation chaque jour, donc j'ai été très bien informé. Hogard a reçu l'instruction stricte de leur dire "vous êtes persona non grata, dégagez". Ca a créé des tensions, les membres du Gouvernement intérimaire ont été surpris, ils s'attendaient à plus de complaisance de la part de Turquoise. Selon Hogard (les CRAP qui l'accompagnaient le confirment), Hogard leur a dit "demain, vous n'êtes plus là".

Pour moi c'est inacceptable. Mon point de vue est qu'on aurait dû les arrêter, car en plus du génocide, on avait vu de nos propres yeux qu'ils provoquent l'exode. On leur dit de partir, les directives ne sont pas de les arrêter. Or on pouvait facilement le faire techniquement, dix légionnaires suffisaient face à ces "soldats" qui ne savaient que massacrer les civils.

Q : Parlons maintenant de l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana. Vous faites partie des premiers à avoir testé les missiles Mistral, donc vous connaissez bien les missiles?

J'ai lu l'expertise demandée par Trévidic. Elle est pertinente, sa conclusion est très vraisemblable. Le départ des tirs est bien près du camp de Kanombe.

De quel missile s'agit-il ? Les Mistral ont été exportés par la France dès 1991, mais on peut être sûr que ce n'est pas un Mistral. En effet, tous les témoins oculaires concordent pour dire qu'ils ont vu des traces lumineuses continues du sol à l'avion: c'est caractéristique des missiles propulsés en permanence, ce qui est le cas de presque tous (Stinger, SAM et autres). Le Mistral est une exception, facile à distinguer : au moment du tir, il y a un gros panache de fumée, une forte flamme, il monte à Mach 2,4 en 1,7 secondes, mais ensuite, la propulsion s'arrête, il continue par inertie et il n'est plus que guidé, donc on ne voit plus rien.

Ceci dit, ce n'est pas une indication de qui a tiré, car les SAM sont en vente libre pour tout le monde (50 à 300 000 euros ?). Il faut juste les acheter à un marchand de confiance, car ils doivent être maintenus, et peuvent se périmiser en un an environ. Par exemple, l'armée française en a acheté en 1991, pour faire des tests comparatifs, au moment où nous testions le Mistral. A part ça, peu de différence: tous ces missiles peuvent toucher un avion par l'avant, et tous peuvent le rater.

Q : Qui avait les compétences pour tirer ?

Il faut rappeler que les tireurs doivent absolument être entraînés. Il faut 10 à 50 tirs sur simulateur pour se familiariser avec la séquence de tir. En effet, la pile de refroidissement (à l'argon ou à l'azote) a une durée de vie de seulement une minute après l'amorçage. Un bon tireur tire en 12 secondes. En outre, à part le Mistral, les autres missiles sont tirés à l'épaule. Or ça fait 15 kg, donc on les pose par terre et on ne les épaulé (ce qui prend une dizaine de secondes) que quand on est alertés. Au total, la séquence épaulage + tir fait 30 secondes environ. Ca nécessite d'être entraîné.

Cependant n'importe qui peut se payer une équipe de mercenaires formés au tir de missile. En 1994, il y en avait beaucoup dans les pays de l'Est. Il suffit ensuite de leur payer un complément de formation d'une journée au modèle précis de missile utilisé (par exemple un SAM 16, si c'est le cas). Là non plus, ça ne donne aucune indication sur le tireur.

Q : Quels sont les autres points techniques importants ?

Le troisième point important, c'est les reconnaissances préalables. Il ne faut pas d'obstacle dans l'axe du tir, et il faut aussi que ça soit dégagé autour du tireur à cause des flammes au lancement. Ca nécessite plusieurs reconnaissances pendant la journée à ou autour de Kanombe. Donc ça exclut un commando qui se mettrait en place le soir même.

Le quatrième point, crucial, est celui de l'alerte. L'expertise demandée par Trévidic a estimé à 3 minutes la fenêtre de tir qu'on a, depuis Kanombe, quand un avion arrive. Ca me paraît raisonnable. Il n'est pas question

d'identifier un avion, d'épauler et de tirer en si peu de temps, surtout de nuit. Il faut une alerte. Elle ne peut venir que de quelqu'un à l'aéroport, qui écoute les conversations (de la tour de contrôle ou, mieux, de l'équipe d'accueil présidentiel). Ca, c'est le point le plus crucial.

Je résume donc: il faut des tireurs entraînés, un missile récent en bon état, plusieurs reconnaissances de jour, et surtout un donneur d'alerte situé à l'aéroport.

Q : Que pensez-vous des tubes de lancement qui ont été montrés ?

La récupération des tubes de lancement, c'est une blague, ça vaut les Irlandais de Vincennes. Aucun tireur entraîné ne laisse ses tubes sur place. Surtout que ces tireurs-là ont naturellement repris les poignées de lancement et les piles de refroidissement, ce qui est encombrant aussi, alors pourquoi auraient-ils laissé les tubes?

La seule chose qu'on laisse, c'est l'éjecteur de missile, parce que ça, ça tombe à 100 ou 300 m du lieu de tir, et c'est impossible que les tireurs les recherchent discrètement dans l'herbe, la nuit, avant de s'évacuer. C'est ça qu'on aurait dû rechercher, si on avait été sérieux, surtout que ça aussi, ça a un numéro de série qui identifie le missile.

Q : Est-ce que tu as une idée de ce qu'on peut trouver en faisant une enquête près de l'avion, comme l'a fait le commandant de Saint-Quentin avec ses sous-officiers?

Sur les lieux du crash, il n'a pu récupérer aucun élément de missile (volatilisé ou dispersé hors cette zone). Mais il y a deux éléments clefs sur place : la boîte noire (ce serait une grave erreur de sa part de ne pas avoir essayé de la récupérer) et des photos comme pièces de compréhension du crash.

Q : Que peut-on alors attendre de la publication éventuelle de ce rapport, et plus généralement de l'ouverture des archives ?

Il faut évidemment ouvrir les archives, avec les noms des gens : arrêtons de dire qu'il faut protéger les noms. On ne peut pas en attendre grand chose, tant les notes écrites sont prudentes. Quand on donne un ordre délicat, il y a toujours des manières ambiguës de l'exprimer, pour se couvrir. Moi ça m'est arrivé, dans d'autres circonstances (à Sarajevo) qu'on me donne un ordre que je trouve inacceptable: j'ai alors demandé un ordre écrit, qui n'est jamais venu.

L'intérêt des archives est ailleurs. Par exemple, cela devrait au moins permettre d'étudier en détail l'opération du 30 juin, qui a dû laisser des traces précises. Les pilotes d'avion ont le décompte de leurs heures de vol, avec les motifs, car c'est ça qui détermine comment ils sont payés. Et ça donne la liste des personnels, si on veut les interroger (l'armée garde les contacts de tout le monde, puisqu'elle leur paie des pensions).

Donc en dix minutes on pourra vérifier ce que je raconte. Et parler du reste, que je n'ai pas vu. En effet je ne raconte que ce que j'ai vu, en essayant de ne pas interpréter.

Q : Pourquoi es-tu sorti de ta réserve ?

Ma démarche est personnelle, je ne suis pas porte-parole de qui que ce soit. Je ne suis plus militaire. Je témoigne sur ce que j'ai fait, sans mettre en cause mes compagnons d'armes. J'interviens comme citoyen français qui a le droit de savoir quelle politique a été menée. La version racontée par les politiques ou par l'Association France-Turquoise [d'anciens officiers mis en cause pour leur action au Rwanda, NDLR] ne colle pas. Les politiques doivent rendre des comptes : qui a pris quelle décision, pour quelle raison ? Aucun politicien français ne s'est dit "on va participer à un génocide", mais on a des actes qui sont de la complicité, comme la livraison d'armes aux Forces Armées au Zaïre. C'est une décision politique, pas celle de Hogard.

Ensuite, en tant qu'ancien militaire, je veux savoir si je serai mis en cause pour avoir aidé des forces armées génocidaires. Turquoise a surtout servi à soutenir et armer des Forces Armées Rwandaises donc on sait

maintenant qu'elles ont été génocidaires. Pourra-t-on me poursuivre comme complice, même si je n'en avais pas l'intention?

Troisième chose : on n'a pas évité 1 million de morts, mais on leur doit la mémoire, ne pas la laisser s'effacer. Il faut honorer leur mémoire.

Q : Et en conclusion ?

On a sauvé quelques milliers de vie, surtout au camp de Nyarushishi. C'est remarquable, mais on a aussi permis aux soldats et au gouvernement de partir, de se remettre en selle, et de continuer vingt ans de conflits. Nous, les soldats, on a servi loyalement, mais on ne veut pas apparaître trop visiblement, car on ne veut pas être considérés comme à l'origine de ce qui a été fait, on ne veut pas qu'on nous demande des comptes. Beaucoup de soldats sont traumatisés. C'est aux politiques, à l'Etat-Major des Armées et autres décideurs qu'il faut demander des comptes ; les soldats, il faut surtout leur permettre de témoigner.